



Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa

9^e édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique

**Thème : l'Afrique des potentiels et des solutions face
aux défis sécuritaires et à l'instabilité institutionnelle**

27 et 28 novembre 2023, CICAD, Diamniadio.

Notes de cadrage



Bloc 1 : Les défis sécuritaires



Plénière 1

« Pour une approche collaborative face aux défis sécuritaires »

CONTEXTE

La complexité des défis sécuritaires, qui affectent le continent africain, contribue à déstabiliser, voire fragiliser les États africains. Outre le défaut de synergie, les initiatives de paix aux niveaux international, continental, régional, national et local se heurtent souvent à l'évolution rapide de menaces hybrides et protéiformes, nourries notamment par des problèmes de gouvernance, d'instabilité politique, économique, sociale et environnementale.

Sous ce rapport, l'expansion actuelle de l'extrémisme violent dans les espaces terrestre comme maritime sahélo-sahariens, et au-delà, est devenue une préoccupation sécuritaire majeure. Il s'y ajoute de nombreux conflits inter et intracommunautaires, souvent aggravés par les changements climatiques qui entraînent des difficultés d'accès aux ressources naturelles.

Par ailleurs, les migrations internes et intercontinentales, touchant en majorité les jeunes, deviennent plus complexes. Dans la même veine, le développement du numérique et l'environnement de transformation digitale exposent les États, les entreprises et les individus aux menaces et aux cyberattaques.

Aux côtés des États, les Communautés économiques régionales (CER), l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations unies (ONU) contribuent aux efforts de sécurisation et de stabilisation des divers foyers de tension en Afrique.

Toutefois, il convient de signaler que le multilatéralisme actuel tarde à apporter des solutions efficaces et durables aux crises sécuritaires sur le continent. Cette situation est encore plus prégnante depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui continue d'affecter les économies africaines.

Aujourd'hui, plus que par le passé, évaluer les défis sécuritaires et leur proposer des réponses pérennes exigent l'adoption d'une démarche collaborative s'appuyant sur une vision holistique de la sécurité.

Dans cette perspective, il s'avère indispensable de mobiliser tous les acteurs étatiques et non étatiques. Il faudrait également privilégier leur nécessaire complémentarité dans l'utilisation des Forces de défense et de sécurité. Une telle approche devrait s'appuyer sur l'exploitation des potentialités du continent en ressources naturelles et démographiques en vue de satisfaire ses besoins en investissements, notamment dans les domaines du développement et de la sécurité humaine.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir une meilleure collaboration entre tous les acteurs pour une réponse efficiente aux défis sécuritaires en Afrique.

POINTS A TRAITER

1. Multilatéralisme et sécurité en Afrique.
2. Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union africaine : nouvelles approches et rôle des différents acteurs dans la stabilité.
3. Crises communautaires et extrémisme violent.

Atelier 1

« Dynamiques humaines et sécurité en Afrique »

CONTEXTE

Les dynamiques humaines prévalant en Afrique constituent des phénomènes de plus en plus préoccupants qui agissent sur différents leviers sociaux, économiques et politiques. Elles ont une influence directe sur la sécurité, notamment dans les rapports entre États africains et avec ceux des autres continents. A titre d'illustration, la migration renvoie à des problématiques complexes dans la trame des pays de départ, de transit et d'accueil, du fait des imaginaires et des politiques publiques des États.

Les flux migratoires, à l'origine de milliers de décès et de disparitions, sont souvent l'œuvre de réseaux criminels et de groupes extrémistes bien organisés qui, en plus de se livrer à des trafics en tous genres (contrebande, trafics de drogue, kidnappings, etc.), profitent du désarroi des migrants en exploitant leurs vulnérabilités. Face à cette situation, ce qui était perçu comme source d'enrichissement pour l'humanité, dans le cadre d'une mondialisation « heureuse », devient un enjeu crucial de sécurité.

Pour atténuer l'impact négatif de ces dynamiques, l'Union africaine (UA) a élaboré un cadre de politique migratoire pour la période de 2018 à 2030 avec des lignes directrices dans neuf (09) domaines traitant, entre autres, de la gouvernance de la migration, de la gouvernance frontalière, de la migration irrégulière et déplacement forcé ainsi que de la migration interne. La lutte contre la fuite des cerveaux et ses effets sur les économies nationales sont des objectifs politiques importants pour les pays africains.

Par ailleurs, la jeunesse africaine reste un atout non négligeable dans une perspective de capture du dividende démographique. Pour ce faire, il faudrait investir, entre autres, dans l'éducation à la paix et à la citoyenneté qui vise à promouvoir la tolérance, la compréhension interculturelle et la résolution pacifique des différends à travers la valorisation du capital humain.

D'autres leviers d'action pourraient également être pris en compte, comme les politiques publiques favorisant la formation, l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

En définitive, les dynamiques humaines en Afrique sont étroitement liées à la sécurité, à la stabilité et au développement du continent.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir les dynamiques humaines favorisant la paix, la sécurité et le développement en Afrique.

POINTS DE DISCUSSION

1. Flux migratoires et défis sécuritaires.
2. Investissement dans le capital humain pour la sécurité et le développement (Education à la paix et à la citoyenneté, formation professionnelle et emploi des jeunes).
3. Politiques migratoires continentales, régionales et sécurité.

Atelier 2

« L'opérationnalité de la Force africaine en attente »

CONTEXTE

La Force africaine en attente (FAA), dont le concept a été approuvé par l'Union africaine (UA) en 2003, est un outil important de l'Architecture africaine pour la Paix et la Sécurité (APSA), en termes de prévention, de gestion et de résolution des conflits sur le continent.

Toutefois, de nombreuses difficultés liées à la mise en œuvre de ce concept obligent les gouvernements africains à recourir à des forces de coalition *ad hoc*, comme en témoignent les missions conduites par le Rwanda et les Etats de la SADC en 2021, pour lutter contre l'insurrection au Nord du Mozambique ou encore la commission *ad hoc* mise en place par les sept (07) pays de la Communauté d'Afrique de l'Est pour rétablir la paix et la stabilité dans l'Est de la République démocratique du Congo.

En 2022, en réponse à divers conflits et crises, l'UA et les Communautés économiques régionales (CER) ont autorisé quatre nouveaux déploiements de forces africaines *ad hoc*. Cela porte à dix le nombre d'opérations de paix supervisées actuellement par l'UA et les acteurs régionaux sur le continent.

Ce contexte explique le fait que, depuis plusieurs années, la problématique de la mise en place effective et de l'opérationnalité de la FAA se pose comme point de débat sur la table de l'Union africaine et de ses démembrements, notamment les Communautés économiques régionales à l'instar de la CEDEAO. À chaque situation, où le recours à la Force africaine en attente est envisagé, sa mise en œuvre effective rencontre des obstacles.

Pourtant, depuis janvier 2016, elle est certifiée et déclarée opérationnelle à l'issue d'un processus étalé sur une dizaine d'années. Or, au moment où l'Afrique est devenue à la fois enjeu et champ de conflictualités multiples (terrorisme, conflits communautaires, instabilité institutionnelle, etc.) et que des États sont menacés d'effondrement, cette force, maillon essentiel de l'APSA, voit sa mise en œuvre toujours renvoyée aux calendes grecques.

Cette situation amène à s'interroger sur la réalité de l'opérationnalité de cette FAA. En effet, la décision de la déclarer opérationnelle ne procéderait-elle pas d'une simple opération de communication destinée à occulter des problèmes liés au manque de volonté politique des États, à l'absence de financement pérenne et à l'inadaptation de ses scénarios d'emploi ? Du fait de la complexité des opérations de soutien à la paix, exigeant intégration et coopération entre les différents acteurs civils et militaires, cette FAA est-elle adaptée aux menaces actuelles, notamment l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée ? Quelles stratégies mettre en place pour établir la confiance entre les forces de sécurité régionales et favoriser le partage des renseignements et la conduite efficace des opérations conjointes ? Quelles innovations l'Afrique peut-elle apporter dans les opérations de paix menées au niveau régional en vue d'améliorer leur efficacité et ainsi, trouver des solutions aux conflits armés les plus complexes du continent ?

Ces questions justifient de remettre au centre de la réflexion du Forum de Dakar cette problématique récurrente de l'opérationnalité de la Force africaine en attente.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Proposer une approche pouvant permettre à la Force africaine en attente d'être opérationnelle et en mesure d'assurer efficacement les missions de paix qui lui sont assignées.

POINTS DE DISCUSSION

1. Enjeux actuels et défis de la Force africaine en attente.
2. Mobilisation de la Force en attente et volonté des États.
3. Financement, renforcement des capacités opérationnelles et perspectives de la Force africaine en attente.

Atelier 3

« Cybersécurité et enjeux du numérique en Afrique »

CONTEXTE

Le caractère protéiforme et l'imbrication des menaces dans l'espace numérique posent aujourd'hui de nombreux défis liés à la surveillance, la défense et à la sécurité. De plus, des risques sécuritaires et de déstabilisation découlent de l'expansion de la cyber-influence et de la sophistication des cyberattaques. La vulnérabilité de l'Afrique dans ce domaine est d'autant plus prégnante qu'elle est consommatrice de technologies dont elle n'a pas la parfaite maîtrise.

Au moment où le continent connaît une connectivité exponentielle, les motivations des cybercriminels semblent évoluer de la simple recherche de gains financiers à la démonstration de la vulnérabilité des entreprises et des États. Une atteinte aux systèmes d'information essentiels pourrait engendrer une crise majeure en cas de prise de contrôle ou de paralysie de secteurs vitaux des États. En outre, la faiblesse des infrastructures numériques, le nombre limité de professionnels compétents et le déficit de sensibilisation aux dangers du Net contribuent à accroître la fragilité de l'Afrique face aux cyberattaques. Par conséquent, la cybersécurité est devenue une préoccupation cruciale pour l'Afrique, nécessitant une attention particulière.

Avec l'essor de l'intelligence artificielle, de nouvelles opportunités et menaces se font jour également dans le monde cybernétique. Les menaces sont amplifiées par l'existence de techniques servant à manipuler l'information. En fonction de la nature de l'information et des personnes concernées, ces menaces pourraient induire un risque non négligeable pour la paix et la sécurité.

Des organisations et des États ont déjà adopté des législations et mis en place des mécanismes de formation et de régulation du cyberspace. Néanmoins, toutes les dispositions ne sont pas encore prises pour protéger leurs infrastructures et promouvoir la souveraineté numérique. Par ailleurs, un autre défi auquel l'Afrique devra faire face est celui de la dépendance numérique vis-à-vis des concepteurs de ces outils technologiques. Il se pose dès lors la question de la mise en œuvre d'une stratégie africaine, qui permettrait d'assurer la souveraineté ainsi que la sécurité des États, des entreprises et des populations.

En somme, cybersécurité et souveraineté numérique constituent des enjeux majeurs et nécessitent une collaboration régionale, voire panafricaine qui garantirait un cyberspace de confiance.

OBJECTIF GENERAL

Proposer des stratégies aptes à renforcer la cybersécurité en Afrique et favoriser un environnement numérique plus sûr et plus résilient.

POINTS DE DISCUSSION

1. Protection des infrastructures critiques liées ou fondées sur le numérique.
2. Cybersécurité et innovation technologique (Intelligence artificielle).
3. Éducation et sensibilisation à la cybersécurité.

Bloc 2 : Les solutions à l'instabilité institutionnelle

Plénière 2

« Pour une Afrique résiliente et démocratique : approches intégrées face à l'instabilité récurrente et aux fragilités institutionnelles »

CONTEXTE

L'Afrique, plurielle et riche en ressources, est à un tournant critique de son histoire. En effet, le continent a fait preuve d'une impressionnante résilience face aux défis multiples, tels que les crises sanitaires, les chocs exogènes, la pauvreté, le terrorisme et l'extrémisme violent pour ne citer que ceux-là.

Cependant, l'instabilité et les fragilités institutionnelles persistent, entravant son plein développement. Les questions de gouvernance institutionnelle, de respect des droits de l'homme et de l'État de droit, sont devenues primordiales pour garantir la stabilité et la prospérité durables du continent. A fortiori, les avancées significatives effectuées par plusieurs pays africains en matière de démocratisation et de développement socio-économique ne les prémunissent pas contre l'occurrence de crises politiques, sécuritaires et humanitaires qui amenuisent ces efforts.

De surcroît, l'Afrique a été particulièrement marquée par une forte instabilité institutionnelle entre les années 2020 et 2023 et continue encore d'en subir les contrecoups. En l'espace de trois ans, plus de cinq changements anticonstitutionnels de gouvernements, pour la plupart dirigés par des militaires, ont concerné le Tchad, le Mali, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Gabon. L'Union africaine (UA), à travers sa Charte de la démocratie, des élections et de la gouvernance, condamne toute velléité de changement antidémocratique tout en renvoyant la responsabilité des sanctions aux Communautés économiques régionales.

La récurrence de ces crises ralentit le développement, exacerbe la vulnérabilité des populations et met en évidence la nécessité de faire usage d'approches novatrices pour construire une Afrique résiliente et démocratique. Une telle aspiration nécessite une réponse coordonnée et intégrée des acteurs civils et militaires, aux différents niveaux de gouvernance (continental, régional et national). C'est à cette seule condition que l'Afrique pourra saisir toutes les opportunités et faire face à tous les défis, en particulier à travers une coopération multilatérale efficace.

OBJECTIF GENERAL

Proposer des solutions pour une Afrique plus forte et résiliente, en mettant l'accent sur la consolidation institutionnelle, la mobilisation des acteurs clés et l'optimisation des partenariats multilatéraux.

POINTS A TRAITER

1. Renforcement des institutions démocratiques pour une stabilité durable.
2. Contribution des acteurs, gouvernants, forces de défense et de sécurité, société civile, y compris les femmes et les jeunes, aux stratégies de résilience sociale et institutionnelle.
3. Opportunités et défis de la coopération multilatérale pour le développement durable et la sécurité en Afrique.

Atelier 4

« Pour une bonne gouvernance durable et effective »

CONTEXTE

L'Afrique est le continent qui enregistre le plus grand nombre de conflits armés, qui enveloppent ainsi d'un voile macabre plus du tiers des États qui la composent. La plupart de ces conflits est liée à la mauvaise gouvernance, à la marginalisation des zones périphériques, aux dérèglements climatiques et aux crises environnementales entraînant des déplacements massifs de populations.

La recrudescence des changements anticonstitutionnels et l'irruption des masses dans l'espace public, à travers des manifestations plus ou moins violentes, sont un signal préoccupant quant aux attentes fortes pour une gouvernance démocratique fondée sur des institutions internationales, continentales, régionales et nationales œuvrant pour une stabilité durable des États africains.

S'il existe un dénominateur commun à tous ces régimes, marqués par une démocratisation lacunaire, c'est assurément la volonté de surmonter le péché originel du défaut de légitimité politique, dans un contexte de restriction des libertés publiques, de suspension de la Constitution et des institutions. L'enjeu est de construire des institutions politiques et démocratiques fortes dans une approche collaborative entre les différents acteurs engagés dans le jeu politique et démocratique.

Face à ces fragilités, une bonne gouvernance durable et effective constitue un moyen efficace pour répondre aux causes profondes des instabilités auxquelles le continent africain est actuellement confronté. Elle lui permettrait d'atteindre les Objectifs du développement durable (ODD), particulièrement le défi de la transition énergétique. C'est d'ailleurs le sens du fort plaidoyer porté par de nombreux États lors de la COP 21 reconnaissant la nécessité de mobiliser des financements internationaux importants centralisés dans le Fonds Vert climat.

Dans le même registre, les conséquences des évolutions technologiques, la démographie galopante et l'urbanisation rapide et mal maîtrisée se retrouvent exacerbées par les effets du changement climatique. Il s'y ajoute les risques et catastrophes anthropiques ou naturels (les tempêtes, les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur et les tremblements de terre) qui causent des pertes économiques et humaines considérables remettant en cause les efforts de développement durable. Dès lors, le contexte actuel impose d'évoluer vers une gouvernance des risques et des catastrophes basée sur l'anticipation, à travers une bonne prévention et une préparation adaptée. Une telle stratégie aiderait les communautés à être plus résilientes et moins vulnérables, conformément au Cadre d'action de Sendai (2015-2030) intitulé « *Pour des nations et des communautés résilientes face aux risques et catastrophes* ».

Dans cet effort indispensable pour le développement durable de l'Afrique, les populations ont un rôle crucial à jouer, surtout dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies efficaces de réduction des risques.

Il importe donc de replacer les communautés nationales, continentales, régionales et internationales au cœur de la recherche de solutions, en promouvant l'alerte précoce et la réponse rapide pour une bonne gouvernance durable et effective.

OBJECTIF GENERAL

Proposer des réponses africaines pour une bonne gouvernance durable et effective.

POINTS DE DISCUSSION

1. Pour une bonne gouvernance durable et effective : réponses des instances nationales, régionales et continentales pour une stabilité institutionnelle.
2. Solutions africaines pour une gouvernance mondiale plus démocratique.
3. Crises et catastrophes naturelles : financements, prévention et gestion proactive des risques et des catastrophes.

Atelier 5

« Contribution de la Société civile et des autres acteurs à la résilience, à la paix et à la stabilité en Afrique »

CONTEXTE

L'Afrique fait face à une pluralité de menaces, qui l'obligent à adopter des approches holistiques, intégrant une diversité d'acteurs dédiés à la réalisation de processus politiques, de développement, de paix et de sécurité durables. Les chocs de diverses natures n'ont pas épargné le continent, dont les capacités de résilience ont été mises à rude épreuve, par des défis conjoncturels et structurels majeurs.

Les nouvelles formes de menaces notamment sécuritaires, nombreuses et protéiformes, imposent un regard critique pour en appréhender tous les ressorts, les causes et les potentielles conséquences. Cela suppose également dès l'adoption d'approches globales, impliquant ainsi tous les acteurs.

Il est constant que les défis sécuritaires actuels peinent à être relevés de manière efficace, malgré le soutien et la contribution de la communauté internationale. La résurgence et la persistance des conflits dans le Sahel, depuis plus d'une décennie, renseignent sur les difficultés des États à les prendre en charge.

Aussi, paraît-il assez surprenant que l'Afrique ait su, jusque-là, trouver des ressources nécessaires à la préservation des fondamentaux de sa sécurité, malgré la présence de groupes armés et la diversification des menaces aux causes multiples, montrant ainsi une certaine capacité à développer sa propre résilience. De tels efforts ne sont pas uniquement le fait des acteurs étatiques, mais aussi ceux de la Société civile, des médias, des acteurs communautaires, des religieux, etc.

Bénéficiant d'une certaine autonomie par rapport aux États, les Sociétés civiles africaines ont su, depuis longtemps, faire preuve d'un certain dynamisme et ainsi contribuer à la prise en charge de plusieurs problématiques relevant des États. Les Sociétés civiles apportent une contribution significative aux processus de démocratisation, à travers la défense de la bonne gouvernance, l'éducation à la citoyenneté, l'observation de la régularité des élections, la veille citoyenne et la résolution des conflits.

L'émergence de mouvements citoyens divers témoigne de leur intérêt pour les problématiques portées et défendues par les Sociétés civiles qui s'intéressent de plus en plus à des questions transversales, notamment la démocratie, les droits humains, le genre, la gouvernance des ressources naturelles, la corruption, etc.

OBJECTIF GENERAL

Mettre en exergue les contributions de la Société civile et des autres acteurs dans la consolidation de la résilience, de la paix et de la stabilité.

POINTS DE DISCUSSION

- 1- Contribution des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.
- 2- Réponses des OSC aux défis de la migration dans un contexte d'extrémisme violent.
- 3- L'engagement citoyen et le rôle des médias dans la promotion de la paix et de la stabilité.

Atelier 6

« Gouvernance des ressources naturelles de l'Afrique : entre convoitises, instabilité et interventions extérieures »

CONTEXTE

L'Afrique dispose d'abondantes ressources naturelles, qui demeurent la principale pourvoyeuse de recettes d'exportations, ainsi que de financements des budgets nationaux, des politiques économiques, sociales et sécuritaires destinées aux populations de ses Etats.¹ En outre, ces ressources naturelles sont d'un apport substantiel dans la couverture des besoins en subsistances des populations africaines, dont plus de 60 % vivent encore dans des zones rurales.

Cependant, du fait des contingences liées aux normes juridiques et sociales régissant la propriété de ces ressources naturelles, qui diffèrent d'un pays à l'autre, les populations se retrouvent souvent confrontées à une pléthore d'obstacles dirimants, tant dans leur exploitation que dans leur gestion, qui empêchent leur pleine jouissance des dons de la nature. Il en résulte les paradoxes qu'illustre l'allégorie de l'Africain en haillons, assis sur un monceau d'or, de même que la « malédiction » prêtée à l'existence de certaines ressources naturelles.

En effet, au lieu de favoriser l'émergence et la stabilité des Etats du continent, ces ressources naturelles les exposent plutôt à un pillage systématique, qui est, pour l'essentiel, à l'origine de l'instabilité politique et sociale chronique, ainsi qu'à des conflits armés protéiformes.

A l'analyse, ces conflits s'avèrent encouragés ou attisés par des intérêts extérieurs au continent ou par les convoitises et prédatons de puissantes firmes multinationales, qui en viennent même à financer des groupes armés, pour rendre certains pays ingouvernables. De telles pratiques affaiblissent davantage l'État central et le rendent incapable de faire régner l'ordre sur l'intégralité du territoire. A rebours, cette déstabilisation facilite la mainmise de sociétés étrangères sur les ressources du continent, avec très souvent la complicité de groupes armés locaux.

La récurrence des conflits atteste, selon les argumentaires doctrinaux les plus usités, que le processus de construction de l'Etat africain reste inachevé. Cette incomplétude expliquerait, en partie, la survenue des coups d'Etat, l'accueil chaleureux réservé à leurs auteurs, ainsi que la légitimité dont jouit l'armée au sein des populations. Seulement, chaque coup d'Etat réaffirme le pouvoir de l'arme à feu au détriment du pouvoir des urnes, tout comme chaque changement anticonstitutionnel de gouvernement affaiblit les institutions démocratiques.

Aux défis posés par la mal gouvernance, est venue se greffer la problématique du recouvrement par les populations africaines de la souveraineté sur leurs ressources naturelles. Ainsi, il revient aux États, dont les territoires regorgent de ressources naturelles, de veiller au respect de la responsabilité sociétale des entreprises exploitantes, par la prise en compte des préoccupations économiques, environnementales, sécuritaires et sanitaires des populations, singulièrement dans les zones minières. Ces dernières sont souvent de véritables bombes à

1A titre d'exemple, un rapport économique de l'UA sur l'Afrique indique, qu'à partir de 2015, plus du quart des besoins des États-Unis en énergie viendront de l'Afrique à partir de 2015. Cette dépendance accrue à l'égard du pétrole africain, liée à la réduction graduelle de leurs importations en provenance du Moyen-Orient, explique par ailleurs la création du commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) et le désir des États-Unis d'établir le quartier général de ce projet militaire sur le sol africain. Voir le rapport économique sur l'Afrique 2011, « Gérer le développement : le rôle de l'État dans la transformation économique », Addis Abeba, 2011, p. 17.)

retardement, avec un fort potentiel « crisogène », en raison des frustrations éprouvées par les populations locales, car souvent laissées à elles-mêmes, dans la précarité, victimes des externalités négatives de l'exploitation des ressources dont elles s'estiment injustement dépossédées.

En définitive, la stabilité et le développement durable de l'Afrique sont intimement liés à sa capacité à assurer, dans la transparence, l'équité et la justice sociale, la souveraineté sur ses ressources naturelles et à promouvoir la démocratie, afin de trouver une solution efficace contre les instabilités et ainsi résoudre la difficile équation des coups d'État et des changements anticonstitutionnels en Afrique.

OBJECTIF GENERAL

Proposer des solutions pour une souveraineté de l'Afrique sur ses ressources naturelles et leur gouvernance dans la transparence, l'équité et la responsabilité.

POINTS DE DISCUSSION

1. Implication des organisations continentales et régionales dans la gouvernance des ressources naturelles en Afrique.
2. Participation des populations à l'élaboration, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.
3. Préservation de la souveraineté de l'Afrique sur ses ressources naturelles et prévention des interventions extérieures.